



**ÉCOLE
DES MÉTIERS**
DIJON MÉTROPOLE

L'excellence par l'alternance



ministère
éducation
nationale



Annexe

Français

Classe de seconde professionnelle

Sommaire

Préambule

Démarches

Pratiques

Objets d'étude de la classe de seconde

Devenir soi : écritures autobiographiques

S'informer, informer : les circuits de l'information

Dire et se faire entendre : la parole, le théâtre, l'éloquence

Perspective d'étude : Dire, écrire, lire le métier

Pistes bibliographiques

Préambule

Le français dans les classes préparant au baccalauréat professionnel s'inscrit dans la continuité des objectifs visés par l'enseignement de la discipline au collège : la maîtrise de l'expression orale et écrite, le développement des aptitudes à la lecture et à l'interprétation, l'acquisition d'une culture, la construction du jugement, qui concourent à l'épanouissement d'une personnalité ouverte à autrui et au monde. Cet enseignement vise ainsi l'acquisition de quatre compétences :

- maîtriser l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer dans diverses situations de communication ;
- maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire et adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ;
- devenir un lecteur compétent et critique, adapter sa lecture à la diversité des textes ;
- confronter des connaissances et des expériences pour se construire.

Enseignement général, le français apporte une contribution décisive à la formation professionnelle, en premier lieu par le rôle qu'il joue dans la maîtrise de la langue française. Si tous les enseignements conduisent les élèves¹ à parler et à écrire, à enrichir leur lexique comme à structurer leur syntaxe, le français est celui par lequel la pratique de la langue se fait raisonnée, conduisant ainsi à l'étude du système linguistique, à une réflexion sur les genres et les types de discours que les élèves rencontrent ou qu'ils élaborent. Pour que l'élève devienne un locuteur capable de s'exprimer pleinement, il doit connaître et appliquer des règles, mais aussi percevoir les pouvoirs et les possibilités de la langue, que la littérature manifeste au premier chef.

Discipline de culture, d'interprétation et de réflexion, le français favorise l'appropriation des lectures en développant des démarches d'analyse, aiguise l'esprit critique des élèves et vise à les rendre capables de développer une réflexion personnelle. Ce faisant, il contribue, avec les autres enseignements généraux, à conforter les capacités d'abstraction, de généralisation, de raisonnement et d'argumentation requises par un monde social et professionnel en constante évolution. Souplesse intellectuelle et capacité d'adaptation préparent autant à l'insertion professionnelle, pour des métiers qui ne cesseront de changer le temps d'une carrière, qu'à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. La fréquentation de toutes les formes de discours, contemporains ou patrimoniaux, la richesse des situations et des visions du monde portées par la littérature et par les arts sont indispensables pour la construction d'une culture commune. Les objectifs culturels et les objectifs linguistiques ne sont pas dissociables : ils se renforcent mutuellement, de même que se complètent les enseignements, qu'ils soient généraux ou professionnels.

Au fil des trois années de scolarité, l'élève apprend ainsi à formuler, en respectant autrui, un jugement et des goûts personnels ; à réfléchir sur lui-même et sur le monde ; à se confronter aux œuvres et aux discours d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs ; à faire des choix et à les assumer pour envisager un projet personnel.

Démarches

Les compétences visées par l'enseignement du français sont travaillées à partir des objets d'étude au programme de chaque année d'enseignement. Des objectifs, des œuvres littéraires et artistiques, des textes, documents et supports, sont associés à ces objets

¹ Ici, comme dans l'ensemble du texte, le terme « élève » désigne l'ensemble des publics de la voie professionnelle : élève sous statut scolaire, apprenti ou adulte en formation.

d'étude. Enfin, des indications de démarches et d'activités donnent des pistes pour l'étude de la langue.

Si les finalités de l'enseignement du français sont communes aux trois niveaux du lycée, chaque année porte des visées spécifiques.

Le programme fixe :

- trois objets d'étude en classe de seconde : « Devenir soi : écritures autobiographiques » ; « S'informer, informer : les circuits de l'information » ; « Dire et se faire entendre : la parole, le théâtre, l'éloquence » ;
- deux objets d'étude en classe de première : « Créer, fabriquer : l'invention et l'imaginaire » ; « Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques » ;
- un objet d'étude en classe terminale : « Vivre aujourd'hui : l'humanité, le monde, les sciences et la technique ».

À ces objets d'étude s'ajoute, pour les trois années de formation, une perspective d'étude (« Dire, écrire, lire le métier ») qui montre comment les compétences développées dans l'enseignement du français trouvent leur place dans le cadre de la co-intervention. Des pistes sont fournies pour aider à l'identification des compétences à partir desquelles le programme disciplinaire s'articule aux divers référentiels des enseignements professionnels.

Le professeur organise son projet pédagogique annuel en abordant les objets d'étude selon l'ordre qu'il a choisi, pour adapter sa progression aux besoins de ses élèves. Il veille cependant à ce que chaque séquence n'excède pas six semaines. Les quatre compétences visées par l'enseignement du français sont travaillées de façon articulée et cohérente tout au long de la formation.

Pratiques

• Connaissance et maîtrise de la langue

C'est prioritairement à partir des activités d'expression qu'il est recommandé d'envisager l'étude raisonnée de la langue, dans un enseignement partant des besoins des élèves. Des éléments d'étude de la langue sont identifiés qui correspondent aux enjeux des objets d'étude. Mais l'enseignement passe aussi par un travail explicite d'étude de la langue. En tenant compte des acquis des élèves et de leurs représentations (parfois erronées), cet enseignement se fonde sur l'observation de faits linguistiques pour en dégager les régularités.

L'étude de la langue s'organise sur l'ensemble de la formation, autour des entrées suivantes :

- 1. Connaître et mémoriser les catégories grammaticales**, en particulier : le nom, le déterminant, le pronom, le verbe, l'adjectif.
- 2. Connaître et mémoriser le fonctionnement de la phrase** (pour s'approprier la syntaxe de l'écrit ou de l'oral soutenu) : fonctionnement de la phrase simple (constituants obligatoires, groupes syntaxiques : leurs constituants et leurs fonctions) ; phrase complexe (à partir des constituants de la phrase simple, identification des constituants de la phrase complexe ; juxtaposition/coordination/subordination ; propositions subordonnées relatives, complétives, circonstancielles).
- 3. Maîtriser le verbe** : constructions et sens du verbe ; morphologie verbale (distinction entre radical, marque de temps et marque de la personne) ; valeurs des temps de l'indicatif, du conditionnel ; du mode subjonctif par rapport au mode indicatif ; consolidation des connaissances des formes verbales au programme du collège (cycle 4), apprentissage de nouveaux verbes en lien notamment avec les objets d'étude.

4. Comprendre et écrire des textes :

- identification et utilisation des marques d'organisation du texte (mise en page, ponctuation, typographie, connecteurs) ;
- substituts nominaux et pronominaux ;
- phrases active et passive : manipulation et reconnaissance de leurs formes et de leurs valeurs sémantiques.

5. Enrichir le lexique

En lien avec les notions clés figurant dans les objets d'étude :

- la formation et la signification des mots (notamment pour formuler des hypothèses sur le sens d'un mot inconnu) ;
- la polysémie des termes usuels ;
- le travail des mots en réseaux (synonymes, antonymes...).

6. Améliorer l'orthographe

L'orthographe lexicale est étudiée en relation avec le travail sur le vocabulaire. L'orthographe grammaticale s'enseigne à partir d'une observation des erreurs les plus fréquentes : le professeur accompagne les élèves dans l'analyse pour construire avec eux des diagnostics et des consignes de correction. Ils apprennent ainsi à relire leurs écrits à l'aide d'outils mis à leur disposition, mais aussi élaborés avec eux.

Les objets d'étude conduisent aussi à des pratiques d'écriture variées : écrits de travail et de mémorisation, écriture à partir de contraintes et de déclencheurs, écriture personnelle, écriture de commentaire, écriture d'argumentation. Cette diversité est en mesure de réconcilier certains élèves avec l'écriture et de fournir à tous les moyens de progresser. L'« écriture longue », par la place que cette pratique donne au brouillon, à la relecture, à l'amélioration et à l'amplification, est au cœur des pratiques de rédaction sur l'ensemble de la formation au lycée.

Toutes les formes d'expression et de présentation orales, facilitées par le recours aux technologies d'aujourd'hui, sont à expérimenter et à enseigner au long de la formation : individuelles ou collectives, spontanées ou préparées, de format bref ou pouvant prendre la forme d'un véritable exposé... L'enseignement de l'oral ne peut se limiter à la réalisation d'un exercice. La récitation de textes, le jeu théâtral, les brouillons préparatoires, les reprises d'enregistrements numériques forment autant de moyens d'inscrire les apprentissages dans le temps long : les élèves ne progressent en effet que par un retour sur leurs premières tentatives, par la correction et l'autocorrection, par la prise de conscience de tout ce qui se joue dans une prise de parole.

Ces activités écrites et orales peuvent notamment se déployer dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.

• Lecture, compréhension, interprétation

Les objets d'étude donnent lieu à des activités de lecture variées : textes littéraires relevant des différents genres (roman, nouvelle, théâtre, poésie, essai), textes d'information, articles... Toutes les formes de lecture (œuvre étudiée dans son intégralité, extraits étudiés dans un groupement de textes, parcours de lecture dans une œuvre, lecture cursive, lecture personnelle, lecture documentaire) sont pratiquées.

Pour conduire ses élèves à la compréhension de l'écrit étudié, le professeur ne saurait se contenter d'expliquer le vocabulaire inconnu : la reconstitution de texte, le résumé de ce qui est dit, la reformulation (expliquer à un tiers ce qui a été lu en son absence, résumer la progression d'une intrigue...) forment autant de démarches permettant à l'élève d'aller vers l'interprétation tout en favorisant son expression orale et écrite. C'est déjà expliquer un texte que de le raconter, le reformuler, le résumer, pour être en mesure d'en dévoiler l'implicite, et donc de cheminer vers son interprétation.

L'apprentissage de l'interprétation évite les questionnaires fermés pour habituer les élèves à formuler des hypothèses de lecture à partir de leurs premières impressions, et à les corriger par un retour sur le texte. Un bachelier de la voie professionnelle doit en effet être en mesure de reformuler le sens général d'un texte, de sélectionner en autonomie ce qui lui paraît mériter d'être analysé, et de justifier une interprétation globale en l'étayant sur des passages choisis par lui.

L'enseignement du français ne peut aujourd'hui se limiter à l'étude de l'écrit. Les mots ne cessent en effet de se lier aux images, aux musiques et au monde de l'information : c'est pourquoi cet enseignement favorise la rencontre des arts. De ce point de vue, en lien avec les connaissances apportées dans le cadre du cours, chaque élève au long de ses trois années de scolarité doit avoir fait au moins une fois l'expérience :

- d'une rencontre avec le spectacle vivant ;
- d'une découverte (par la visite réelle ou virtuelle) d'un musée ou d'un monument du patrimoine culturel ;
- d'une contribution personnelle à une information publique (presse écrite, blog du lycée, prise de parole lors de journées portes ouvertes, salon...).

Il pourra également avoir fait l'expérience d'une rencontre avec un acteur du monde culturel contemporain (artiste, écrivain, metteur en scène, réalisateur, journaliste, responsable d'actions culturelles...).

Parmi les pratiques culturelles, la lecture et l'étude des textes littéraires offrent à chacun une confrontation avec les idées, les valeurs, les sentiments qui ont marqué la pensée humaine. En seconde et en première, les élèves lisent chaque année deux œuvres intégrales ; ils en lisent une en classe terminale, qui peut relever de la littérature d'idées. Ces lectures littéraires ont un rôle important dans le programme de français parce qu'elles sont le creuset d'une réflexion essentielle sur le monde et sur soi.

• Enseigner le français à l'heure du numérique

Le français prend sa part dans l'apprentissage des pratiques numériques comme dans la réflexion sur leurs enjeux. Il se saisit des outils numériques dans ce qu'ils ont de plus pertinent pour son propre contenu disciplinaire : traitement du texte et de l'image, traitement du son et de la voix (qui constituent une préoccupation constante et contribuent à faire de l'oral un véritable objet d'enseignement), recherche documentaire. Le français concourt ainsi à l'acquisition d'attitudes et de capacités fondamentales dans l'univers numérique : identifier des sources et vérifier leur fiabilité ; trier, hiérarchiser et rédiger des informations pertinentes ; adopter une attitude responsable ; collaborer en réseau ; élaborer des contenus numériques. Ces activités peuvent être effectuées avec l'apport du professeur documentaliste.

Objets d'étude de la classe de seconde

Devenir soi : écritures autobiographiques

Finalités et enjeux :

- Se connaître, explorer sa personnalité, prendre confiance en soi, exprimer ses émotions et ses idées.
- Se construire dans les interactions et dans un groupe, rencontrer et respecter autrui ; distinguer ce que chacun veut présenter de soi et ce qu'il choisit de garder pour la sphère privée.

S'interroger sur soi, c'est reconnaître que l'on se construit avec et par les autres, c'est accepter sa singularité et progresser dans l'estime de soi. L'objectif est de doter les élèves de moyens pour qu'ils soient capables de mieux appréhender qui ils sont, de pouvoir le dire, se dire, s'expliquer, s'impliquer et s'engager dans la société.

En classe de troisième, les élèves ont lu une autobiographie ou un roman autobiographique : en classe de seconde, la perspective tend à s'appuyer sur cette première réflexion et à l'approfondir à travers des formes plus complexes et souvent moins linéaires d'écriture de soi. La littérature permet ainsi, en classe de seconde, d'explorer les multiplicités, les diversités, les évolutions d'une personnalité.

L'objet d'étude se répartit en deux axes qu'il convient de traiter à égalité : l'exploration de l'intime et du privé, et la construction de soi dans le rapport aux autres et au monde. Dans les deux perspectives, les élèves doivent progressivement comprendre que l'identité est à la fois une donnée et un projet, une exploration personnelle et une construction au contact des autres et de la vie. L'enseignement vise aussi à faire mesurer ce qu'on choisit de faire partager, et ce qui demeure de l'intime, dans les manifestations de la vie collective comme dans les usages de la communication moderne. En cela, il permet d'éveiller chacun à sa responsabilité dans la diffusion de l'image de soi comme dans le traitement et la protection de ses données personnelles.

Références : poésie lyrique, correspondances, récits de vie ou de voyages, autoportraits anciens et contemporains, toutes les formes d'exploration et de représentation de soi par l'écrit ou par l'image (journaux, carnets, pratiques épistolaires), biographies, mémoires.

Cet objet d'étude s'appuie sur la lecture d'une œuvre littéraire au choix du professeur parmi les genres mentionnés ci-dessus. Il donne également lieu à l'étude d'un groupement de textes, d'œuvres artistiques et de documents d'époques variées.

Notions-clés :

- Connaissance de soi : sensibilité, émotions, intime ; soi-même ; forces/faiblesses ; estime de soi ; auteur/narrateur...
- Image(s) de soi : construction de l'identité ; posture, projets (de vie, professionnels...), représentations, aspirations, idéaux...
- Découverte de l'autre : soi et les autres ; altérité/diversité, respect de l'autre ; privé/public ; individu/groupe ; personne/personnage ; héros/antihéros...

Mise en œuvre :

Les questions du privé et du public, de l'intime et du « publiable » au sens étymologique permettent d'entrer dans la diversité des genres et des types de textes et d'images consacrés à la représentation et la formation de la personnalité.

La production de discours oraux et écrits, d'images, de « selfies », de « profils » et d'avatars peut être envisagée en écho avec l'étude d'un texte ou d'une analyse d'image. L'expression de soi se travaille par des brouillons esquissés puis repris au fil des rencontres avec des œuvres d'auteurs appartenant à au moins deux époques ou mouvements artistiques différents.

L'enseignement implique la réversibilité entre les activités de lecture et d'écriture, notamment au travers des genres discontinus (journaux, correspondances...) facilitant des écrits d'imitation et d'appropriation.

Les compétences d'expression mobilisent les savoir-faire suivants : l'utilisation d'un lexique précis pour se décrire ; l'organisation du discours, du récit ou de toute forme de production (composition d'un texte, progression des idées, organisation d'une image...) ; le recours à des procédés d'écriture pour donner du relief au propos (accumulation, exagération, opposition, comparaison, litote...). L'objet d'étude invite ainsi à revenir sur les temps verbaux nécessaires aux rétrospections, aux projections ou aux restitutions de l'instant, et à l'étude des pronoms (je/nous/on...).

Progression et interdisciplinarité :

Le questionnement prend appui sur les acquis de la classe de troisième (Entrée : « Se chercher, se construire », questionnement : « Se raconter, se représenter ») ; il trouve une articulation avec le thème du programme d'enseignement moral et civique en classe de seconde : « La Liberté, nos libertés, ma liberté ».

Il peut donner lieu, dans les activités de co-intervention (voir la perspective d'étude « Dire, écrire, lire le métier ») à une réflexion sur les genres professionnels (CV écrits et vidéos, annonces, restitutions d'expérience, rapports de stages) dans ce qui les distingue des formes littéraires et artistiques d'écriture de soi.

S'informer, informer : les circuits de l'information

Finalités et enjeux :

- Se repérer dans un flux de données et en extraire une information.
- Apprendre à questionner : vérifier les sources, croiser les points de vue, appréhender le processus de construction de l'information.
- Produire et diffuser de l'information de manière responsable.

L'objet d'étude vise à présenter et analyser la complexité du paysage médiatique. Internet, les réseaux sociaux, l'information en continu démultiplient les possibilités d'échanges et de partage des connaissances à l'échelle mondiale, mais risquent aussi d'enfermer dans une posture de consommateur de l'information qu'il convient de mettre en question.

Recevoir une information, c'est d'abord identifier, interroger, comparer les sources et les points de vue. Dans cette démarche, l'objet d'étude doit permettre d'analyser les différents processus de construction de l'information, ses contextes et ses supports. L'élève apprend à distinguer et à hiérarchiser l'information en fonction des émetteurs, des canaux et des dispositifs qui les légitiment ou non.

Dès lors que chacun est susceptible de produire et de diffuser de l'information, il importe que les élèves prennent la mesure de leurs nouvelles responsabilités (authenticité, rigueur et pertinence des énoncés, respect d'autrui et protection de leur vie privée). L'objet d'étude conduit à s'intéresser à la forme, aux supports, à la correction de la langue, en tenant compte de toutes les composantes d'une situation d'énonciation.

Le français contribue ainsi à l'acquisition de compétences transversales qui peuvent être mobilisées dans des travaux interdisciplinaires.

Corpus :

L'objet d'étude est traité à partir d'un groupement de textes et de documents variés, réunis autour d'une information présente ou passée dépassant le cadre de l'anecdotique, et suscitant une réflexion. Donnant l'occasion de faire découvrir aux élèves d'autres médias que ceux qu'ils fréquentent habituellement, l'enseignement s'appuie sur des supports textuels variés et s'attache à donner une place importante aux images (fixes et animées), aux documents sonores et à toutes leurs interactions dans la sphère numérique : presse

papier et presse en ligne, fils d'actualités, radio et web-radio, extraits de journaux télévisés ou de chaînes d'informations en continu, documentaires, réseaux sociaux, blogues... L'objet d'étude peut s'enrichir d'œuvres révélant le regard que les artistes, du XVIII^e siècle à nos jours, portent sur la société de communication et d'information.

Notions-clés :

- Le monde de l'information : médias ; communication/information/médiatisation ; pluralité des sources ; circulation ; diffusion ; veille informationnelle...
- Analyse de l'information : validité des sources ; fait/opinion ; citation ; mise en récit ; rumeur ; infox ; format ; texte/image/son...
- Éthique de l'information : objectivité/subjectivité ; liberté d'expression/ censure/propagande ; partage de l'information, déontologie, responsabilité ; charte du journalisme...

Mise en œuvre :

La variété des supports permet de mettre en place des activités de lecture et de confrontation, de décodage de l'information comme d'analyse de toutes les formes de la communication journalistique.

Les travaux oraux et écrits des élèves sont, au fil de leurs reprises et améliorations, l'occasion d'une prise de conscience : les élèves mesurent l'écart entre leurs premières propositions et la construction progressive d'une information réfléchie.

Compte tenu des activités d'expression et des corpus étudiés, l'objet d'étude est propice à une étude du système énonciatif, des modalisations et de la parole rapportée. L'analyse des titres peut donner lieu à un travail grammatical sur les formes de phrases (verbales et nominales) et les modes verbaux auxquels ils ont souvent recours (impératif, infinitif...).

Progression et interdisciplinarité :

L'objet d'étude s'articule avec l'éducation aux médias et à l'information, question transversale du programme d'enseignement moral et civique. Il peut s'appuyer, pour traiter de la naissance de la presse et de la circulation des idées, sur les apports du programme d'histoire (« L'Amérique et l'Europe en révolution (des années 1760 à 1804) ») et de géographie (« Des réseaux de production et d'échanges mondialisés » ; « Une circulation croissante et diverse des personnes à l'échelle mondiale »).

Dire et se faire entendre : la parole, le théâtre, l'éloquence

Finalités et enjeux :

- Apprécier la dimension esthétique et créative de la parole.
- Découvrir et pratiquer la prise de parole en public.
- Comprendre et maîtriser les genres qui participent à la fois de l'oral et de l'écrit.

En classe de seconde professionnelle, l'enseignement du français constitue une étape supplémentaire dans la compréhension des genres codifiés de l'oral. En classe de troisième, les élèves ont mesuré l'importance de la parole et l'utilité de sa préparation. Aussi s'agit-il d'appréhender la variété des pratiques de l'oral, notamment dans les lieux où la parole est mise en scène. Aux « jeux » de la parole correspondent des « enjeux » rhétoriques qui sont étudiés quels que soient les auteurs, les époques, les styles et les genres littéraires et oratoires.

Les élèves apprennent à travers différents genres à repérer les procédés de l'éloquence, à les analyser et à les mettre en pratique. Ces objectifs ne peuvent être dissociés de la découverte du sens des textes, que vient alors servir l'interprétation scénique.

Distinguer les formes, les codes et les pratiques de toute prise de parole et les expérimenter est nécessaire pour les élèves qui, en classe, en société ou dans le cadre de la vie professionnelle, ont à s'exprimer.

Références : textes et discours oraux, anciens et contemporains dans lesquels la parole est mise en scène : poésie, théâtre, parole publique, discours historiques, politiques ou judiciaires, conversations, entretiens, interviews, débats...

Cet objet d'étude s'appuie sur la lecture intégrale d'une pièce de théâtre que le professeur choisit parmi le répertoire classique ou contemporain, et de sa ou ses mises en scène. Il donne lieu également à l'étude d'un groupement de textes et d'enregistrements (visuels et sonores) associant poèmes et discours d'époques variées. L'unité de ce groupement repose sur les pouvoirs de la parole, sur son exploitation des ressources de la langue et de la mise en scène.

Notions-clés :

- Jeux : mise en voix, placement de la voix ; intonation, prosodie, rythme ; mise en scène, scénographie, spectacle, dramaturgie, diction, gestuelle ; rhétorique, art oratoire, éloquence...
- Enjeux : émouvoir/plaire/séduire ; instruire/divertir ; persuader/convaincre, accuser/défendre...

Mise en œuvre :

Conciliant à la fois littérature et spectacle, le texte de théâtre permet de comprendre comment un texte est écrit pour être dit et comment sa mise en scène produit un effet sur le spectateur. La poésie complète la lecture du texte théâtral en mettant particulièrement en lumière les pouvoirs esthétiques de la langue. Les discours, qu'ils soient académiques, politiques ou judiciaires, visent une efficacité immédiate. Par cette diversité, les élèves découvrent que pour agir sur l'autre (séduire, plaire, émouvoir, convaincre...), parole et puissance sémantique du geste sont indissociables.

L'enseignement s'appuie sur les grands principes de la rhétorique (invention, disposition, élocution, action et mémoire) pour guider les élèves dans les activités d'expression orale et les travaux d'écriture.

Les acquis sont enrichis par l'écoute et la visualisation de scènes de théâtre, de récitations poétiques, de discours ou d'allocutions. L'analyse et la comparaison de différentes représentations théâtrales d'une même scène, d'un même poème ou d'un même discours prononcés par différents acteurs, d'images (fixes ou animées) révèlent les gestes et la posture d'un orateur. Les élèves prennent ainsi conscience que l'effet sur le spectateur ou l'auditeur dépend de choix dans la scénographie, la mise en scène, le geste et la voix. Ils explorent également les différentes stratégies d'écriture en fonction de ce qu'ils souhaitent eux-mêmes produire à l'oral.

Dans cet objet d'étude, ce sont la lecture et l'écriture qui s'articulent autour de l'oral. Prononcer des discours, réciter des poèmes font travailler la voix, le ton, le débit, le souffle et le rythme. Préparer des discours permet d'étudier la grammaire de la langue orale, d'analyser les types de phrases et leur construction, de faire des choix raisonnés en matière de lexique, de mesurer les écarts avec la langue écrite (fonction et rôle de la ponctuation, reprises anaphoriques, éléments phatiques...) et de s'exercer à l'analyse sémantique de la phrase.

Progression et interdisciplinarité :

Le travail trouve son prolongement dans les activités de co-intervention (voir la perspective d'étude « Dire, lire, écrire le métier ») pour une réflexion sur la variété des communications orales en contexte professionnel, et sur leurs liens et différences avec les formes littéraires et artistiques.

L'étude de l'éloquence politique peut s'articuler au thème du programme d'histoire « L'Amérique et l'Europe en révolution (des années 1760 à 1804) ».

Perspective d'étude : Dire, écrire, lire le métier

La co-intervention ne cantonne pas l'apport du français à une vigilance linguistique qui relève de la responsabilité de l'ensemble des enseignements. Bien au contraire, nombre d'activités d'expression et de communication, en lien avec les enseignements professionnels, peuvent tirer bénéfice des contenus propres à la discipline. Chacun des objets d'étude de la classe de seconde permet aux élèves de confronter les genres et les types de discours étudiés ou produits en français avec les activités des enseignements professionnels.

Dire le métier

Qu'il s'agisse de la communication orale en contexte professionnel ou des restitutions d'expériences (par exemple en lien avec les stages effectués), la pratique de l'oral fait appel aux compétences construites en français. Réciproquement, la communication orale en enseignement professionnel réactive les apprentissages réalisés dans le cadre disciplinaire.

Les présentations de soi attendues dans le monde professionnel trouvent un écho et un prolongement dans les différentes activités et réflexions menées à travers l'objet d'étude « Devenir soi : écritures autobiographiques ».

L'analyse d'une situation en contexte professionnel est l'occasion d'amorcer ou de réactiver l'étude des dimensions verbales et non-verbales de la communication. Une analyse de négociation dans le cadre du travail tire profit de la connaissance d'un dialogue de théâtre, dans le cadre de l'objet d'étude « Dire et se faire entendre : la parole, le théâtre, l'éloquence ».

Écrire le métier

Les différents écrits, ou les notations personnelles sur des supports divers (photographies, enregistrements audio et vidéo...) réalisés dans le cadre de l'objet d'étude « Devenir soi : écritures autobiographiques », peuvent nourrir un écrit professionnel. La réalisation d'un curriculum vitae est l'occasion de réfléchir à la distinction entre sphère privée et sphère publique, pour donner lieu à la réalisation d'une présentation de soi. La perspective d'étude peut également tirer parti de l'étude des écrits épistolaires, qu'il convient dès lors de situer dans la diversité des courriers et courriels, pour analyser les variétés de destinataires, d'enjeux et donc d'écriture.

La veille informationnelle, les circuits de la communication dans l'entreprise sont à comparer et à analyser au regard de l'objet d'étude « Les circuits de l'information », et des compétences acquises dans la réception comme dans la production d'une information.

Lire le métier

Les enseignements professionnels proposent une diversité de textes et de supports dont le travail en co-intervention peut conduire à préciser la typologie, pour montrer que chaque type de texte appelle des stratégies de lecture spécifiques.

Pour construire son identité professionnelle, l'élève doit connaître le passé et la tradition du métier, comme des images sociales auxquelles ce métier est inextricablement mêlé. En s'attachant à la spécificité des formations, la perspective d'étude peut aborder les diverses représentations (romanesques, filmiques, picturales...) qui ont été produites, au fil de l'histoire, du métier choisi par les élèves.

En complément des œuvres choisies pour travailler les objets d'étude « Devenir soi : écritures autobiographiques » et « Dire et se faire entendre : la parole, le théâtre, l'éloquence », la co-intervention est l'occasion de présenter des œuvres littéraires mettant en scène des personnages en lien avec le champ professionnel dans lequel les élèves se sont engagés. La littérature et les arts constituent un vivier de représentations et de réflexions sur le monde du travail, dans la diversité de ses facettes, qu'il peut être intéressant de confronter, à deux voix, aux réalités présentes, pour en saisir les constantes, les écarts et les évolutions.

Pistes bibliographiques

Cette bibliographie n'est qu'indicative et ne prétend à nulle exhaustivité. Elle vise à illustrer par des exemples l'étendue des domaines et périodes littéraires que le programme souhaite faire explorer aux élèves. Les titres mentionnés peuvent servir à des activités (prélever quelques textes pour les faire dire à voix haute), constituer des prolongements de séquence (par l'étude d'un film qui ne se substitue pas à la lecture), ou des références pour construire des groupements de textes, enfin être étudiés comme œuvres intégrales.

Objets d'étude	
Devenir soi : écritures autobiographiques	Dire et se faire entendre : la parole, le théâtre, l'éloquence
Poésie <i>Anthologies de la poésie française des XIXe et XXe siècles</i> Correspondances KAFKA, <i>Lettre au père</i> Récits, romans, autobiographies BALZAC, <i>Un début dans la vie</i> GIDE, <i>L'Immoraliste</i> HESSE, <i>Demian</i> MAURIAC, <i>Un adolescent d'autrefois ; Thérèse Desqueyroux</i> GARY, <i>La promesse de l'aube</i> NEMIROVSKY, <i>Ida</i> GOLDING, <i>Sa majesté des mouches</i> P. MODIANO/P. LE-TAN, <i>Memory Lane ; Les boulevards de ceinture</i> E. COMBRES, <i>La Mémoire trouée</i> C. BOLTANSKI, <i>La cache</i> E. VENET, <i>Marcher droit, tourner en rond</i> Carnets, journaux, essais, autoportraits A. CHEVALLIER, <i>Le Cahier rouge du journal intime</i> (anthologie de journaux d'écrivains) GIDE, <i>Les Nourritures terrestres, Journal (1889-1949) – une anthologie</i> WOOLF, <i>Une chambre à soi</i> PEREC, <i>Je me souviens</i> J-M. MAULPOIX, <i>Portrait d'un éphémère</i> H. MURAKAMI, <i>Autoportrait de l'auteur en coureur de fond</i> A. ERNAUX, <i>Mémoire de fille</i> A. CATHRINE, <i>J'entends des regards que vous croyez muets</i>	Poèmes, extraits de : HUGO, <i>Les Contemplations</i> BAUDELAIRE, <i>Les Fleurs du Mal</i> SENGHOR, <i>Éthiopiennes</i> ARAGON, <i>Le Crève-cœur, Les yeux d'Elsa</i> ELUARD, <i>Derniers poèmes d'amour</i> DESNOS, <i>Corps et biens</i> J-P. SIMEON, <i>Stabat Mater Furiosa</i> S. PEY, <i>Le Carnaval des poètes</i> Discours <i>Anthologie Les grands discours du XXème siècle</i> (C. BOUTIN) <i>Anthologie, Les grands discours du XIXème et du XXème siècles</i> « Grands moments d'éloquence parlementaire », (<i>site de l'Assemblée nationale</i>) <i>L'art de la conversation</i> (anthologie, J. HELLEGOUAR'CH) HUGO, <i>Combats politiques et humanitaires</i> (Anthologie) <i>Les écrivains engagent le débat</i> (anthologie) Théâtre ARISTOPHANE, <i>Lysistrata</i> CORNEILLE, <i>Le Cid, Médée</i> RACINE, <i>Andromaque, Bérénice, Bajazet, Phèdre</i> LA FONTAINE, <i>Fables</i> MOLIÈRE, <i>Le Tartuffe</i> MARIVAUX, <i>Le Jeu de l'amour et du hasard</i> BEAUMARCHAIS, <i>Le mariage de Figaro</i> HUGO, <i>Ruy Blas</i>

Bande dessinée	ROSTAND, <i>Cyrano de Bergerac</i>
ALFRED, <i>Come prima</i>	BRECHT, <i>Celui qui dit oui, celui qui dit non</i>
DAVID B, <i>L'Ascension du Haut Mal</i>	ANOUILH, <i>Antigone</i>
M. SATRAPI, <i>Persepolis</i>	CAMUS, <i>Les Justes</i>
	J-C. GRUMBERG, <i>Les courtes</i>
	J-C. CARRIERE, <i>La controverse de Valladolid</i>
	W. MOUAWAD, <i>Pacamambo</i>

La perspective d'étude « Dire, écrire, lire le métier » invite le professeur de français, dans le cadre de la co-intervention et non pas dans le cours disciplinaire, à proposer aux élèves des lectures leur permettant de découvrir les représentations culturelles et sociales du champ professionnel dans lequel ils s'inscrivent, pour mieux le comprendre et se l'approprier. À titre encore une fois d'illustration :

- *Vingt mille lieues sous les mers* de Jules Verne (métiers de l'électricité)
- *Au Bonheur des dames* d'Émile Zola (métiers de la relation client)
- *L'aire du muguet* de Michel Tournier (métiers du transport)
- *Roses à crédit* d'Elsa Triolet (métiers de la beauté et du bien-être ; métiers de la relation client)
- *Un chemin de tables* de Maylis de Kerangal (métiers de la restauration)
- *La nuit tombe quand elle veut* de Marie Depussé (métiers des soins et services à la personne)
- *Éloge du carburateur* de Matthew B. Crawford (métiers de la maintenance des équipements industriels et des véhicules)
- *Trois petites histoires de jouets* de Philippe Claudel (métiers du bois)
- *Naissance d'un pont* de Maylis de Kerangal (métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics)
- *Le corps des autres* d'Yvan Jablonka (métiers de l'esthétique, de la cosmétique et de la parfumerie)

Annexe 1

Français

Classe de première professionnelle

Sommaire

Préambule

Démarches

Pratiques

Objets d'étude de la classe de première

Créer, fabriquer : l'invention et l'imaginaire

Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques

Perspective d'étude : Dire, écrire, lire le métier

Dire le métier

Écrire le métier

Lire le métier

Préambule

Le français en classe de première du lycée professionnel s'inscrit dans la continuité des objectifs visés par l'enseignement de la discipline : la maîtrise de l'expression orale et écrite, le développement des aptitudes à la lecture et à l'interprétation, l'acquisition d'une culture, la construction du jugement, qui concourent à l'épanouissement d'une personnalité ouverte à autrui et au monde. Cet enseignement vise ainsi l'acquisition de quatre compétences :

- maîtriser l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer dans diverses situations de communication ;
- maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire et adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ;
- devenir un lecteur compétent et critique, adapter sa lecture à la diversité des textes ;
- confronter des connaissances et des expériences pour se construire.

Enseignement général, le français apporte une contribution décisive à la formation professionnelle, en premier lieu par le rôle qu'il joue dans la maîtrise de la langue française. Si tous les enseignements conduisent les élèves à parler et à écrire, à enrichir leur lexique et à structurer leur syntaxe, le français est celui par lequel la pratique de la langue se fait raisonnée. Par l'étude du système linguistique, les élèves réfléchissent sur les genres et les types de discours qu'ils rencontrent ou qu'ils élaborent. Pour qu'ils deviennent des locuteurs capables de s'exprimer pleinement, ils doivent connaître et appliquer des règles, mais aussi percevoir les pouvoirs et les possibilités de la langue, que la littérature manifeste au premier chef.

Discipline de culture, d'interprétation et de réflexion, le français favorise l'appropriation des lectures en développant des démarches d'analyse, aiguise l'esprit critique des élèves et vise à les rendre capables d'exprimer et de formuler une réflexion personnelle. Ce faisant, il contribue, avec les autres enseignements généraux, à conforter les capacités d'abstraction, de généralisation, de raisonnement et d'argumentation requises dans un monde social et professionnel en constante évolution. Souplesse intellectuelle et capacité d'adaptation préparent autant à l'insertion professionnelle, pour des métiers qui ne cesseront de changer le temps d'une carrière, qu'à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. La fréquentation de toutes les formes de discours, contemporains ou patrimoniaux, la richesse des situations et des visions du monde portées par la littérature et par les arts sont indispensables pour la construction d'une culture commune. Objectifs culturels et linguistiques ne sont donc pas dissociables : ils se renforcent mutuellement, de même que se complètent les enseignements, qu'ils soient généraux ou professionnels.

Au fil des trois années de scolarité au lycée, l'élève apprend ainsi à formuler, en respectant autrui, un jugement et des goûts personnels ; à réfléchir sur lui-même et sur le monde ; à se confronter aux œuvres et aux discours d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs ; à faire des choix et à les assumer pour envisager un projet personnel.

Démarches

Les compétences visées par l'enseignement du français sont travaillées à partir des objets d'étude au programme de chaque année d'enseignement. Des objectifs, des œuvres littéraires et artistiques, des textes, documents et supports, sont associés à ces objets d'étude. Enfin, des indications de démarches et d'activités donnent des pistes pour l'étude de la langue.

À ces objets d'étude s'ajoute une perspective d'étude (« Dire, écrire, lire le métier ») qui montre comment les compétences développées dans l'enseignement du français trouvent leur place dans le cadre de la co-intervention. Des pistes sont fournies pour aider à

l'identification des compétences à partir desquelles le programme disciplinaire s'articule aux divers référentiels des enseignements professionnels.

Le professeur organise son projet pédagogique annuel en abordant les objets d'étude selon l'ordre qu'il a choisi pour adapter sa progression aux besoins de ses élèves. Il veille cependant à ce que chaque séquence n'excède pas six semaines. Les quatre compétences visées par l'enseignement du français sont travaillées de façon articulée et cohérente tout au long de la formation.

Pratiques

• Lecture, compréhension, interprétation

La lecture est l'un des objectifs majeurs de la classe de première, autour duquel se poursuivent et s'enrichissent les autres apprentissages, ceux qui consolident l'expression écrite et orale et ceux qui développent les capacités d'analyse et de raisonnement.

À travers les objets d'étude « Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques » et « Créer, fabriquer : l'invention et l'imaginaire », les élèves sont confrontés à deux genres littéraires majeurs, qui participent de l'enrichissement de leur culture et réclament des stratégies de lecture différentes. Lire un roman, c'est en effet suivre une continuité, le fil d'une intrigue ou, comme le programme le propose, l'itinéraire d'un personnage ; lire de la poésie, c'est plus particulièrement s'intéresser à la matière du texte et à l'irréductible alliance de la forme et du contenu. Toute activité de lecture peut croiser le plaisir pris à un récit et la sensibilité à la beauté de la langue.

Toutes les formes de lecture (d'une œuvre intégrale, d'extraits dans un groupement de textes, d'un parcours dans l'œuvre) et les modalités de lecture (cursive, personnelle, documentaire) sont pratiquées.

Pour conduire les élèves à la compréhension de l'écrit étudié, le professeur, au-delà de l'explication du vocabulaire inconnu, dispose d'exercices variés : la reconstitution de texte, le résumé de ce qui est dit, la reformulation (expliquer à un tiers ce qui a été lu en son absence, résumer la progression d'une intrigue...) forment autant de démarches permettant à l'élève d'aller vers l'interprétation tout en favorisant son expression orale et écrite. C'est déjà expliquer un texte que de le raconter, le reformuler, le résumer, pour être en mesure d'en dévoiler l'implicite, et donc de cheminer vers son interprétation.

L'apprentissage de l'interprétation évite les questionnaires fermés pour habituer les élèves à formuler des hypothèses de lecture à partir de leurs premières impressions, et à les corriger par un retour sur le texte. Un lycéen de la voie professionnelle doit en effet être en mesure de reformuler le sens général d'un texte, de sélectionner en autonomie ce qui lui paraît mériter d'être analysé, et de justifier une interprétation globale en l'étayant par des passages choisis par lui.

L'enseignement du français ne peut aujourd'hui s'en tenir à l'étude de l'écrit. Les mots ne cessent en effet de se lier aux images, aux musiques, à l'information et aux médias : c'est pourquoi cet enseignement fait une place de choix aux arts. De ce point de vue, en lien avec les connaissances apportées dans le cadre du cours, chaque élève au long de ses trois années de scolarité au lycée doit avoir fait au moins une fois l'expérience de :

- une rencontre avec le spectacle vivant ;
- une découverte (par la visite réelle ou virtuelle) d'un musée ou d'un monument du patrimoine culturel ;
- une contribution personnelle à une information destinée au public (presse écrite, blog du lycée, prise de parole lors de journées portes ouvertes, salon...).

Il peut également avoir fait l'expérience d'une rencontre avec un acteur du monde culturel contemporain (artiste, écrivain, comédien, metteur en scène, réalisateur, journaliste, responsable d'actions culturelles...).

Parmi les pratiques culturelles, la lecture et l'étude des textes littéraires offrent à chacun des occasions d'appréhender les idées, les valeurs, les sentiments qui marquent l'expérience humaine. En classes de seconde et de première, les élèves lisent chaque année deux œuvres intégrales ; ils en lisent une en classe terminale, qui relève de la littérature d'idées. Ces lectures littéraires ont un rôle important dans le programme de français parce qu'elles sont le creuset d'une réflexion essentielle sur le monde et sur soi.

- **Connaissance et maîtrise de la langue**

C'est prioritairement à partir des activités d'expression qu'il est recommandé d'envisager l'étude raisonnée de la langue, dans un enseignement partant des besoins des élèves. Des éléments d'étude de la langue sont identifiés qui correspondent aux enjeux des objets d'étude. Mais l'enseignement passe aussi par un travail explicite : en tenant compte des acquis des élèves et de leurs représentations (parfois erronées), cet enseignement se fonde sur l'observation de faits linguistiques pour en dégager les régularités.

L'étude de la langue s'organise sur l'ensemble de la formation, autour des entrées suivantes :

1. **Connaître et mémoriser les catégories grammaticales**, en particulier le nom, le déterminant, le pronom, le verbe, l'adjectif.
2. **Connaître et mémoriser le fonctionnement de la phrase** (pour s'approprier la syntaxe de l'écrit ou de l'oral soutenu) : fonctionnement de la phrase simple (constituants obligatoires, groupes syntaxiques : leurs constituants et leurs fonctions) ; phrase complexe (à partir des constituants de la phrase simple, identification des constituants de la phrase complexe ; juxtaposition/coordination/subordination ; propositions subordonnées relatives, complétives, circonstancielles).
3. **Maîtriser le verbe** : constructions et sens du verbe ; morphologie verbale (distinction entre radical, marque de temps et marque de la personne) ; valeurs des temps de l'indicatif ; conditionnel et mode subjonctif par rapport au mode indicatif ; consolidation des connaissances des formes verbales au programme du collège (cycle 4), apprentissage de nouveaux verbes en lien notamment avec les objets d'étude.

4. **Comprendre et écrire des textes**

Identification et utilisation :

- des marques d'organisation du texte (mise en page, ponctuation, typographie, connecteurs) ;
- des substituts nominaux et pronominaux ;
- des phrases active et passive : manipulation et reconnaissance de leurs formes et de leurs valeurs sémantiques.

5. **Enrichir le lexique**

En lien avec les notions clés figurant dans les objets d'étude :

- la formation et la signification des mots (notamment pour formuler des hypothèses sur le sens d'un mot inconnu) ;
- la polysémie des termes usuels ;
- le travail des mots en réseaux (synonymes, antonymes, registres de langue...).

6. **Améliorer l'orthographe**

L'orthographe lexicale est étudiée en relation avec le travail sur le vocabulaire. L'orthographe grammaticale s'enseigne à partir d'une observation des erreurs les plus fréquentes : le professeur accompagne les élèves dans l'analyse pour construire avec eux des diagnostics et des consignes de correction. Les élèves apprennent ainsi à relire leurs écrits à l'aide d'outils mis à leur disposition, mais aussi élaborés avec eux.

Les objets d'étude conduisent aussi à des pratiques d'écriture variées : écrits de travail et de mémorisation, écriture à partir de contraintes et de déclencheurs, écriture personnelle, écriture de commentaire, écriture d'argumentation. Cette diversité est en mesure de réconcilier certains élèves avec l'écriture et de fournir à chacun les moyens de progresser. L'« écriture longue », par la place que cette pratique donne au brouillon, à la relecture, à l'amélioration et à l'amplification, est au cœur des pratiques de rédaction sur l'ensemble de la formation au lycée.

Toutes les formes d'expression et de présentation orales, facilitées par le recours aux technologies d'aujourd'hui, sont à expérimenter et à enseigner au long de la formation : individuelles ou collectives, spontanées ou préparées, de format bref ou pouvant prendre la forme d'un véritable exposé... L'enseignement de l'oral ne peut se limiter à la réalisation d'un exercice. La récitation de textes, le jeu théâtral, les brouillons préparatoires, les reprises d'enregistrements numériques forment autant de moyens d'inscrire les apprentissages dans le temps long : les élèves ne progressent en effet que par un retour sur leurs premières tentatives, par la correction et l'autocorrection, par la prise de conscience de tout ce qui se joue dans une prise de parole.

Ces activités écrites et orales peuvent notamment se déployer dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.

- **Enseigner le français à l'heure du numérique**

Le français prend sa part dans l'apprentissage des pratiques numériques comme dans la réflexion sur leurs enjeux. Il se saisit des outils numériques pertinents pour son propre contenu disciplinaire : traitement du texte et de l'image, traitement du son et de la voix (qui constituent une préoccupation constante et contribuent à faire de l'oral un véritable objet d'enseignement), recherche documentaire. Le français concourt ainsi à l'acquisition d'attitudes et de capacités fondamentales dans l'univers numérique : identifier des sources et vérifier leur fiabilité ; trier, hiérarchiser et rédiger des informations pertinentes ; adopter une attitude responsable ; collaborer en réseau ; élaborer des contenus numériques... Ces activités peuvent être conduites en collaboration avec le professeur documentaliste.

Objets d'étude de la classe de première

Créer, fabriquer : l'invention et l'imaginaire

Finalités et enjeux

- Lire et étudier des poèmes.
- S'interroger sur les processus de la création artistique.

La poésie se caractérise par ses pouvoirs de figuration et de transfiguration de la réalité. Son étude permet de faire éprouver les richesses et les possibilités d'expression d'un langage qui n'est pas seulement soumis à des visées référentielles. En effet, pour donner forme et sens à son imaginaire, le poète travaille le langage comme un matériau : il fait jouer les sonorités, l'assemblage des mots, l'espace de la page. C'est pourquoi la poésie entretient un rapport étroit avec les autres formes de création artistique.

Lire et étudier des poèmes conduisent les élèves à apprécier les saveurs du langage poétique, à découvrir le plaisir qui peut naître du maniement des mots et à éprouver leur capacité à décrire librement des situations, à formuler des rêves, à exprimer des sentiments et des sensations.

Ces explorations ne sont cependant qu'une étape dans la connaissance et la compréhension des textes ; elles invitent à interroger et à analyser leur processus de création. En recourant aux arts poétiques, aux carnets de création, aux témoignages des poètes et d'autres artistes, il s'agit de réfléchir à l'origine et au cheminement de l'acte créateur.

Références

- Un recueil poétique au choix du professeur ;
- les brouillons et esquisses, les manifestes, préfaces, entretiens... pouvant éclairer le travail du poète ;
- des œuvres d'art, des carnets de créateurs, des témoignages d'artistes et d'écrivains, des écrits sur l'art... permettant d'élargir la réflexion sur la création.

L'objet d'étude s'appuie sur la lecture et l'analyse d'un recueil de poésie de langue française, assorti de documents sur l'histoire de sa genèse et/ou de témoignages et entretiens de l'auteur sur la création poétique. Il donne également lieu à l'étude d'un groupement de textes, d'œuvres artistiques et de documents organisé autour de la question de la création.

Notions-clés :

Création artistique/fabrication ; inventer/rêver ; sources d'inspiration/travail de l'artiste ; genèse, représentation, figuration, transfiguration, métamorphose ; réception et perception ; critique d'art ; arts poétiques...

Mise en œuvre

L'étude de la création poétique constitue le cœur de cet enseignement. Elle requiert, pour découvrir l'imaginaire propre à un auteur et son processus de création, la lecture d'un recueil au choix du professeur, accompagnée par celle des différents documents qui peuvent éclairer sa genèse, tels que des témoignages de l'auteur, des brouillons ou des écrits de spécialistes. Une séquence ouvrant sur d'autres arts, articulant les œuvres aux documents qui explicitent leur projet et leur genèse, permet d'amorcer ou d'approfondir la réflexion. C'est pourquoi cette séquence peut aussi bien précéder l'analyse du recueil que lui succéder.

L'étude de la poésie en classe ne se réduit pas à des repérages formels. Elle vise à éprouver et analyser les pouvoirs esthétiques de la langue : il s'agit de révéler le lien intime entre la forme et le sens. Ce lien à l'œuvre dans chaque poème se noue aussi entre les différents textes d'un livre dont il s'agit d'explorer la construction et la cohérence d'ensemble. L'étude d'un livre de poésie va au-delà de l'analyse de textes choisis et passe aussi par l'étude de la table des matières, la réflexion sur l'ordre des poèmes et l'architecture générale du volume, telle qu'elle se reflète aussi dans son titre. Il convient également d'écouter avec attention et sensibilité une musicalité qui participe pleinement de la poésie. La rencontre avec un auteur et son œuvre impose en effet d'écouter, de lire et de dire sa poésie.

L'usage poétique du mot (polysémie, connotation et dénotation...) est l'occasion d'un travail approfondi sur le lexique. L'étude de la langue peut s'intéresser à la tension entre les unités de la syntaxe et celles de la versification. La dislocation, la ponctuation (ou son absence), la parataxe, la suppression des déterminants devant le nom offrent autant de pistes pour faire réfléchir les élèves sur les groupes de mots et sur le rapport entre phrase et énoncé.

La lecture et l'interprétation prennent appui sur des activités d'expression et de réflexion, tant à l'oral qu'à l'écrit, qui peuvent tirer profit des apports du numérique :

- mises en voix des textes pour des enregistrements personnels, des illustrations sonores... ;
- mises en scène permettant un travail choral, une réflexion sur la disposition des textes, leurs enchaînements... ;
- mises en images (fixes ou animées) sous forme d'illustrations, de réalisations de couverture, de dossiers iconographiques associés à tel ou tel poème ou à la totalité du recueil... ;
- écriture de textes personnels, en amont ou en aval de la lecture ;
- rédaction de quatrièmes de couverture, d'une préface à une anthologie personnelle de l'œuvre étudiée, de présentations critiques...

Chacune de ces activités d'expression et de réflexion conduit les élèves à des choix qu'ils sont invités à justifier et qui constituent autant de pistes interprétatives. Ces activités peuvent dès lors intervenir aussi bien pour entrer dans l'étude des textes que pour la prolonger.

Progression et interdisciplinarité

Le travail prend appui sur les acquis de la classe de seconde. En effet, les apprentissages liés à l'objet d'étude « Dire et se faire entendre : la parole, le théâtre, l'éloquence » ont permis d'apprécier la dimension esthétique et créative de la parole. La découverte d'écrits introspectifs et discontinus dans le cadre de l'objet d'étude « Devenir soi : écritures autobiographiques » a pu également préparer aux travaux menés en classe de première pour rendre les élèves sensibles à la dimension esthétique des textes.

Les élèves rejoignant la classe de première après leur CAP pourront tirer profit des connaissances acquises avec l'objet d'étude « Rêver, imaginer, créer », qu'ils mettront au service non plus seulement d'une étude de l'imaginaire, mais d'une réflexion concernant l'histoire d'une création.

L'objet d'étude permet de tisser des liens avec les enseignements professionnels (voir la perspective d'étude « Dire, écrire, lire le métier »).

Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques

Finalités et enjeux

- Se repérer dans une œuvre romanesque en suivant le parcours d'un personnage.
- Saisir les cohérence et continuité narratives dans une œuvre longue.
- Se construire par la rencontre de personnages et de destins riches et variés.

Dans le roman, le personnage est essentiel. Par son nom, son activité sociale, sa psychologie, son évolution dans l'espace et dans le temps, il joue un rôle fondamental dans la création romanesque. Suivre un personnage, c'est donc disposer d'une entrée privilégiée pour s'orienter dans une œuvre. C'est aussi, à travers ce que l'on peut appeler « l'effet-personnage », permettre à l'élève de mesurer comment l'identité et l'itinéraire d'un être romanesque se construisent au fil de la lecture, tout en questionnant les relations entre le lecteur et les différents protagonistes du roman. C'est, enfin, interroger les tensions entre « personnage » et « personne », pour les distinguer, comprendre qu'un personnage est une représentation, mais aussi en retour saisir que la fiction produit un mode de présence.

Les élèves approfondissent ainsi leur compréhension de la notion de personnage, de sa vraisemblance, de ses motivations, de son rapport au monde et aux autres. Ils s'interrogent alors sur le sens et la valeur des figures romanesques et peuvent même vivre un certain nombre de situations fictives qui les aident à se construire.

En s'aventurant dans des univers romanesques, en les mettant en résonance, les élèves enrichissent leur expérience de lecteur pour élargir le regard qu'ils portent sur eux-mêmes et sur le monde.

Références

Cet objet d'étude s'appuie sur :

- la lecture d'une œuvre romanesque au choix du professeur, du XVIII^e siècle à nos jours ;
- l'étude d'un groupement de textes et d'œuvres artistiques qui peut ouvrir la question du personnage à d'autres périodes.

Notions-clés :

Personne et personnage ; personnage principal/personnage secondaire ; héros/antihéros ; « effet-personnage » ; « sujet lecteur » ; identification/distanciation ; roman/récit ; histoire/Histoire ; espace et temps ; intrigue ; fiction/réalité ; réalisme et effet de réel ; narration/narrateur...

Mise en œuvre

L'objet d'étude privilégie le roman d'analyse ou le roman réaliste, du XVIII^e siècle à nos jours. Les œuvres majeures et ambitieuses ne sont donc pas exclues : elles peuvent être étudiées à travers un parcours de lecture. Les professeurs distingueront ainsi l'œuvre, d'accès moins aisé, qui requiert l'étude guidée en classe, des livres qu'ils proposent à la lecture personnelle des élèves.

L'étude donne lieu à deux séquences d'enseignement. L'une vise à mettre en évidence l'itinéraire d'un personnage à travers sa construction, son évolution, ses valeurs, son rapport au monde et aux autres. Poursuivant les acquis de la classe de seconde (notamment de l'objet d'étude « Devenir soi : écritures autobiographiques »), elle permet aux élèves de rencontrer, par la distance de la fiction, des destinées et des caractères imaginaires. Pour passer d'une réaction émotionnelle à une lecture littéraire et consciente, un retour régulier à l'œuvre est nécessaire à travers différentes modalités de lecture.

L'autre séquence s'appuie sur un groupement de textes et d'œuvres artistiques. Elle vise à enrichir, en amont ou en aval, l'approche de la notion de personnage :

- en présentant d'autres personnages d'un même type, relevant de la même période que celle de l'œuvre étudiée ;
- ou en s'intéressant à la postérité du personnage au-delà du roman étudié, dans l'iconographie, les adaptations ou les réécritures ;
- ou encore en élargissant le champ chronologique, pour conduire par exemple une réflexion sur la crise du personnage romanesque.

Les arts ont toute leur place dans cette approche du genre romanesque. Une riche production artistique selon l'époque du livre ou des textes étudiés (peinture, sculpture, opéra, photographie, cinéma, bande dessinée...) peut faire écho aux lectures des élèves. Quand elle est attentive aux permanences, aux écarts et aux modes de représentation de l'œuvre, l'analyse d'un film ou d'un roman graphique offre un contrepoint intéressant, à condition que l'étude de ces adaptations ne se substitue pas à la lecture du roman.

S'il est centré sur la lecture, l'objet d'étude favorise aussi les pratiques de l'oral en invitant notamment les élèves à raconter ce qu'ils lisent. Il conduit à produire régulièrement divers écrits, d'invention, de réflexion ou d'argumentation. Les élèves peuvent également tenir un carnet composé d'extraits et de citations, de réactions personnelles, de jugements critiques, de rapprochements pour accompagner leurs lectures et en fixer la mémoire.

L'objet d'étude invite les élèves à prendre en compte les spécificités de l'écriture romanesque, pour qu'ils apprennent à distinguer et analyser les divers éléments qui constituent le texte narratif. Par exemple, en s'interrogeant sur :

- la mise en récit, c'est-à-dire la façon dont les événements qui jalonnent le parcours du personnage étudié sont choisis, agencés, organisés et le point de vue à partir duquel ils sont racontés ;
- l'organisation temporelle et, en particulier, le jeu avec le temps ;
- les paroles et les pensées des personnages, et les moyens spécifiques pour les rapporter ;
- la question des tonalités, pour dégager le regard que l'auteur porte sur ses personnages ou pour réinscrire le récit dans un contexte idéologique.

Le roman d'analyse se concentre tout particulièrement sur l'intériorité des personnages pour étudier leurs conduites et leurs émotions. Il invite à considérer de près l'imbrication des discours, la manière dont sont rapportées les paroles ou les pensées, l'art du portrait et l'utilisation du vocabulaire des sentiments. Le récit des événements comme la peinture du monde extérieur y sont au service d'une exploration psychologique, qu'il convient d'étudier dans ses subtilités avec les élèves, en veillant à distinguer le personnage romanesque des introspections autobiographiques étudiées en classe de seconde. Comment l'auteur (ou le

narrateur quelquefois) se situe-t-il par rapport à ses personnages ? Comment le récit peut-il, de manière implicite ou explicite, orienter la perception des personnages ? Quel travail spécifique le roman d'analyse exige-t-il ainsi du lecteur ?

Si la description n'est pas seulement liée au récit, le roman réaliste y a fréquemment recours. Le professeur peut donc s'attarder sur ce qui relève de ce type de texte : la manière dont la description (objets, lieux et personnages) s'organise et progresse dans l'espace de la page ; les procédés de la caractérisation directe et indirecte ; la cohérence linguistique du passage (construction des phrases, enchaînement, repères déictiques) ; les champs sémantiques et la présence éventuelle d'images... Cette étude n'a cependant d'intérêt que si les élèves en perçoivent l'utilité au fil de leur lecture et, en particulier, dans la construction du personnage romanesque qu'ils suivent. L'enjeu est alors de conduire les élèves à se questionner : s'agit-il de produire l'illusion du réel, de diffuser un savoir sur le monde, de camper une atmosphère, d'apporter une valeur psychologique et morale, de représenter des figures sociales... ?

Progression et interdisciplinarité

Les élèves disposent par leur scolarité antérieure d'une première connaissance des questions inhérentes à l'objet d'étude : les notions de personnage, de héros ou d'antihéros, de réalisme et la capacité d'un personnage fictif à représenter une valeur, ont été progressivement construites durant le cycle 4. En classe de troisième, puis de seconde professionnelle, l'étude des écritures autobiographiques les a confrontés à des œuvres où narrateur, auteur et personnage ne font qu'un. À présent, il s'agit pour eux de considérer les atouts de la fiction à travers l'élaboration d'êtres imaginaires, mais qui produisent un effet de réalité, et les invitent par leurs aventures à appréhender la complexité du monde.

L'objet d'étude entre en résonance avec le premier thème du programme d'histoire de la classe de première : « Hommes et femmes au travail en métropole et dans les colonies françaises, XIX^e siècle – première moitié du XX^e siècle ». Les professeurs peuvent tirer profit de ces échos, sans être contraints de retenir une œuvre romanesque inscrite dans cette seule thématique.

La lecture d'œuvres romanesques trouve son prolongement dans les activités de co-intervention (voir la perspective d'étude « Dire, écrire, lire le métier »).

Perspective d'étude : Dire, écrire, lire le métier

La co-intervention ne cantonne pas l'apport du français à une vigilance linguistique qui relève de la responsabilité de l'ensemble des enseignements. Toutefois, nombre d'activités d'expression et de communication, en lien avec les enseignements professionnels, peuvent tirer bénéfice des contenus propres à la discipline.

En classe de première, les deux objets d'étude, « Créer, fabriquer : l'invention et l'imaginaire » et « Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques », permettent de poursuivre les activités introduites en classe de seconde.

Dire le métier

En situations scolaire ou professionnelle, les élèves s'engagent dans des actes de parole de plus en plus nourris et continus. Ils sont conduits à rendre compte, à expliciter une tâche, à transmettre des informations, à argumenter pour répondre à une situation-problème dans des contextes divers et à différents interlocuteurs (les pairs, les professeurs, les tuteurs, les clients, les patients ou les usagers...).

Ces pratiques réclament la prise en compte de la situation de communication et le recours à un langage adapté. Occasion est alors donnée aux élèves de réfléchir à ce qu'il convient de

mettre en œuvre, tant du point de vue des stratégies de communication et d'argumentation que des formes linguistiques. Ils peuvent alors travailler les registres de langue, le choix des mots, les nuances lexicales que les lectures de l'année, romans et recueils poétiques, permettent d'enrichir. Le professeur de français peut ainsi aider à établir des ponts entre les acquis du cours de français et les exercices que les élèves réalisent à l'oral en co-intervention.

Écrire le métier

En classe de seconde, dans le cadre de la co-intervention, les élèves ont rédigé divers écrits professionnels mettant ainsi en synergie les compétences du domaine général avec celles du domaine professionnel. Ils ont également mesuré les écarts entre les divers écrits relevant, pour les uns de la sphère professionnelle, pour les autres de la sphère privée. En classe de première, à partir des deux nouveaux objets d'étude, les élèves poursuivent leur réflexion sur la diversité des types de textes, écrivent des notes, comptes rendus ou rapports d'activité. Le professeur met en perspective l'écriture professionnelle qu'ils pratiquent et les écritures romanesques et poétiques qu'ils étudient en parallèle.

L'objet d'étude « Créer, fabriquer : l'invention et l'imaginaire » invite à réfléchir à ce que partagent processus de fabrication et genèse d'une œuvre. Les différences entre création et fabrication, entre imagination et inventivité, mais aussi les capacités communes qui réunissent de telles activités pourront être travaillées dans le cadre de la co-intervention et/ou de la réalisation du chef-d'œuvre. Selon leur spécialité professionnelle, les élèves peuvent être invités à produire à leur tour une réalisation dans le langage de leur choix, de manière à pouvoir observer et étudier le processus d'invention. Note d'intention, carnet de créateur, journal de bord, commentaires rétrospectifs, brouillons annotés... forment autant d'activités d'écriture qui leur permettent de restituer et d'analyser leur processus de création. La comparaison entre « métier » et « création » permet de s'intéresser à la manière dont les artistes s'inscrivent dans cette dialectique.

Lire le métier

Au cours de leur formation, les élèves sont confrontés à des lectures professionnelles de plus en plus complexes qui nécessitent de développer des stratégies spécifiques, celles que requiert, par exemple, la lecture d'un document mêlant image, graphique, schéma, texte... Observer la mise en page de ce document composite conduit à interroger les intentions de l'émetteur et l'efficacité de la réception.

En classe de première, la connaissance croissante que les élèves ont de leur métier gagne à être complétée par des lectures personnelles, proposées en-dehors de la classe de français. Bien des romans offrent le moyen d'interroger les références contextuelles et permettent ainsi de saisir les représentations ou les réalités liées au monde professionnel d'une époque. Le professeur choisit alors ces lectures cursives en lien avec les spécialités professionnelles.

Annexe 2

Français

Classe terminale professionnelle

Sommaire

Préambule

Démarches

Pratiques

Objet d'étude de la classe terminale

« Vivre aujourd'hui : l'humanité, le monde, les sciences et la technique »

Perspective d'étude : Dire, écrire, lire le métier

Dire et écrire le métier

Lire le métier

Préambule

Le français en classe terminale s'inscrit dans la continuité des objectifs visés par l'enseignement de la discipline : la maîtrise de l'expression orale et écrite, le développement des aptitudes à la lecture et à l'interprétation ainsi que l'épanouissement d'une personnalité ouverte à autrui et au monde. Il vise ainsi l'acquisition de quatre compétences :

- maîtriser l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer dans diverses situations de communication ;
- maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire ; adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ;
- devenir un lecteur compétent et critique ; adapter sa lecture à la diversité des textes ;
- confronter des connaissances et des expériences pour se construire.

Si tous les enseignements conduisent les élèves à parler et à écrire, à enrichir leur lexique et à structurer leur syntaxe, le français est celui par lequel la pratique de la langue se fait raisonnée, amenant ainsi à l'étude du système linguistique, à une réflexion sur les genres et les types de discours que les élèves rencontrent ou qu'ils élaborent. Pour que l'élève devienne un locuteur capable de s'exprimer pleinement, il doit connaître et appliquer des règles, mais aussi percevoir les pouvoirs et les possibilités de la langue, que la littérature manifeste au premier chef.

Discipline de culture, d'interprétation et de réflexion, le français favorise l'appropriation des lectures en développant des démarches d'analyse, aiguise l'esprit critique des élèves et vise à les rendre capables de développer une réflexion personnelle. Ce faisant, il contribue, avec les autres enseignements généraux, à conforter des capacités d'abstraction, de généralisation, de raisonnement et d'argumentation qu'un monde social et professionnel en constante évolution rend plus que jamais indispensables. Souplesse intellectuelle et capacité d'adaptation préparent autant à l'insertion professionnelle, pour des métiers qui ne cesseront de changer le temps d'une carrière, qu'à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur. La fréquentation de toutes les formes de discours, contemporains ou patrimoniaux, la richesse des situations et visions du monde portées par la littérature et les arts sont indispensables pour la construction d'une culture commune et pour s'orienter dans le monde d'aujourd'hui. Objectifs culturels et objectifs linguistiques ne sont pas dissociables : ils se renforcent mutuellement, de même que se complètent les enseignements, qu'ils soient généraux ou professionnels. Au fil des trois années de scolarité au lycée, l'élève apprend ainsi à formuler, en respectant autrui, un jugement et des goûts personnels ; à réfléchir sur soi-même et sur le monde ; à se nourrir des œuvres et des discours d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs ; à faire et assumer ses choix pour envisager un projet personnel.

Démarches

Si les finalités de l'enseignement de français sont communes à l'ensemble du cycle terminal, chaque année porte des visées spécifiques. En classe terminale, le français prend appui sur les acquis des années antérieures, consolide les capacités d'abstraction et vise à rendre les élèves capables de construire et de partager un raisonnement solide, étayé de références, soucieux de ses destinataires, dans une langue respectueuse des normes de l'écrit.

L'objet d'étude unique « Vivre aujourd'hui : l'humanité, le monde, les sciences et la technique » souhaite, comme son titre l'indique, munir les futurs bacheliers des connaissances, aptitudes et attitudes leur permettant de connaître le monde dans lequel ils s'inscriront en tant qu'adultes. Tenant compte des acquis de deux années de formation, le travail se concentre tout particulièrement, en lecture comme en expression écrite et orale, sur les capacités d'analyse, de synthèse et d'argumentation.

L'empan de l'objet d'étude offre une diversité d'entrées. Les termes composant le titre de l'objet d'étude autorisent de multiples relations, qui concernent la réflexion sur la condition humaine et les défis du monde contemporain (ainsi des évidentes tensions entre monde et technique), mais qui ne se limitent pas à un panorama de crises. La beauté de la nature (l'humanité et le monde), les avancées de la science (pour mieux connaître le monde ou réparer les corps) comme celles de la société (dans la diffusion des savoirs, dans l'émancipation des individus) proposent un regard lucide et équilibré sur les atouts aussi bien que les incertitudes de l'époque. Choisi à dessein pour son ouverture thématique et problématique, l'objet d'étude unique de la classe terminale se décline ainsi en plusieurs champs de réflexion. Le regard sur le monde actuel invite à considérer l'histoire culturelle, et ainsi à ne pas s'enfermer dans un présent qui oublierait que les problèmes actuels trouvent leur origine, et quelques solutions, dans le passé. Pour définir une entrée pertinente dans les enjeux et débats du monde contemporain, l'objet d'étude est donc précisé par un programme limitatif renouvelable tous les deux ans. Ce dernier détermine un thème à travailler et propose une bibliographie dans laquelle le professeur choisit une œuvre et construit un corpus.

Pratiques

• **Lecture, compréhension, interprétation, argumentation**

Au terme du cycle terminal professionnel, un lycéen doit être en mesure de reformuler le sens général d'un texte, de sélectionner en autonomie ce qui lui paraît mériter d'être analysé et de justifier une interprétation globale en l'étayant sur les passages qu'il a choisis. L'apprentissage de l'interprétation évite donc les questionnaires fermés, pour habituer les élèves à formuler des hypothèses de lecture à partir de leurs premières impressions et à les corriger par un retour sur le texte.

Parmi les pratiques culturelles, la lecture et l'étude des textes littéraires offrent à chacun des occasions d'appréhender les idées, les valeurs, les sentiments qui marquent l'expérience humaine. La littérature d'idées constitue le dernier genre littéraire que les élèves rencontrent durant l'année de terminale : elle les confronte à un nouveau degré d'abstraction et leur offre des modèles d'écriture réflexive, capable de nourrir leurs propres écrits. L'argumentation s'enseigne à l'écrit et à l'oral, et passe par l'exercice d'une pensée logique dans des formes diverses : soutenir un point de vue, le nuancer, envisager les différentes facettes d'un problème, construire un raisonnement, identifier des exemples, peser la validité d'un argument... Son apprentissage ne peut s'en tenir à l'imposition de plans binaires, préconçus, opposant par exemple le « pour » et le « contre », qui conduisent les élèves à juxtaposer des contradictions. Construire un paragraphe argumentatif, citer en insérant correctement le discours dans la syntaxe, tirer profit d'un exemple en l'analysant avec précision constituent des objectifs de rédaction. En classe terminale comme dans les années précédentes, les activités de lecture visent à nourrir les argumentations orales et écrites des élèves, dans un processus d'appropriation.

On poursuit par ailleurs l'apprentissage de l'analyse de l'image, indispensable dans le monde contemporain. Les mots en effet ne cessent de se lier aux images, aux musiques, et le français apprend aussi à s'informer et à s'ouvrir aux arts. De ce point de vue, en lien avec les connaissances apportées dans le cadre du cours, chaque élève au long de ses trois années de scolarité au lycée doit avoir fait au moins une fois l'expérience de :

- une rencontre avec le spectacle vivant ;
- une découverte (par la visite réelle ou virtuelle) d'un musée ou d'un monument du patrimoine culturel ;
- une contribution personnelle à une information destinée au public (presse écrite, blog du lycée, prise de parole lors de journées portes ouvertes, salon...).

Il peut également avoir fait l'expérience d'une rencontre avec un acteur du monde culturel contemporain (artiste, écrivain, comédien, metteur en scène, journaliste, responsable d'actions culturelles...).

- **Connaissance et maîtrise de la langue**

L'étude de la langue s'organise sur l'ensemble du cycle terminal, autour des entrées suivantes :

1. **Connaître et mémoriser les catégories grammaticales**, en particulier le nom, le déterminant, le pronom, le verbe, l'adjectif.
2. **Connaître et mémoriser le fonctionnement de la phrase** (dans une perspective de syntaxe de l'écrit ou de l'oral soutenu) : fonctionnement de la phrase simple (constituants obligatoires, groupes syntaxiques : leurs constituants et leurs fonctions) ; phrase complexe (à partir des constituants de la phrase simple, identification des constituants de la phrase complexe ; juxtaposition/coordination/subordination ; propositions subordonnées relatives, complétives, circonstancielles).
3. **Maîtriser le verbe** : constructions et sens du verbe ; morphologie verbale (distinction entre radical, marque de temps et marque de la personne) ; valeurs des temps de l'indicatif ; du conditionnel et du mode subjonctif par rapport au mode indicatif ; consolidation des connaissances des formes verbales au programme du cycle 4, apprentissage de nouveaux verbes en lien notamment avec les objets d'étude.

4. **Comprendre et écrire des textes**

Identification et utilisation :

- des marques d'organisation du texte (mise en page, ponctuation, typographie, connecteurs) ;
- des substituts nominaux et pronominaux ;
- des phrases active et passive : manipulation et reconnaissance de leurs formes et de leurs valeurs sémantiques.

5. **Enrichir le lexique**

En lien avec les notions-clés figurant dans les objets d'étude :

- la formation et la signification des mots (notamment pour formuler des hypothèses sur le sens d'un mot inconnu) ;
- la polysémie des termes usuels ;
- le travail des mots en réseaux (synonymes, antonymes, registres de langue...).

6. **Améliorer l'orthographe**

L'orthographe lexicale est étudiée en relation avec le travail sur le vocabulaire. L'orthographe grammaticale s'enseigne à partir d'une observation des erreurs les plus fréquentes : le professeur accompagne les élèves dans l'analyse pour construire avec eux des diagnostics et des consignes de correction. Les élèves apprennent ainsi à relire leurs écrits à l'aide d'outils mis à leur disposition, mais aussi élaborés avec eux.

En classe terminale, l'enseignement de la langue tire les bénéfices de la formation suivie, pour favoriser les formes du raisonnement dans une langue de plus en plus claire : concession, constructions hypothétiques, maîtrise des modes verbaux sont au service de l'argumentation et de la nuance.

L'enseignement de l'oral tire, de même, profit des acquis des années antérieures. Les élèves sont invités à enrichir encore leurs productions, à les préciser, à faire preuve de recul, pour atteindre à des réalisations de l'ordre du compte rendu d'expérience, de l'exposé ou du débat. Plus que jamais, les reprises d'enregistrements numériques forment autant de moyens d'inscrire dans le temps long des apprentissages qui ne progressent que par un

retour sur les premières tentatives, par la correction et l'autocorrection, enfin par la prise de conscience de tout ce qui se joue dans une prise de parole.

Priorité étant désormais donnée en classe terminale à l'écriture réflexive, les activités orales s'organisent autour des besoins des élèves et de leur projet (de poursuite d'études ou d'entrée dans la vie professionnelle), et se concentrent sur les heures de co-intervention et d'accompagnement personnalisé, en visant, selon les spécialités professionnelles, la contribution du français aux épreuves orales (soutenance de rapport de stage, oral du chef-d'œuvre).

- **Enseigner le français à l'heure du numérique**

Le français prend sa part dans l'apprentissage des technologies numériques comme dans la réflexion sur leurs usages. Il se saisit des outils numériques pertinents pour son propre contenu disciplinaire : traitement du texte et de l'image, traitement du son et de la voix (qui doivent constituer une préoccupation constante et contribuer à faire de l'oral un véritable objet d'enseignement), recherche documentaire. Le français concourt ainsi à la formation d'attitudes et de capacités fondamentales dans l'univers numérique : se repérer dans les sources ; trier, hiérarchiser et rédiger des informations pertinentes ; adopter une attitude responsable vis-à-vis d'elles ; adapter sa lecture au support, comme son message aux destinataires.

Objet d'étude de la classe terminale

« Vivre aujourd'hui : l'humanité, le monde, les sciences et la technique »

Finalités et enjeux

- Découvrir ce que la littérature et les arts apportent à la connaissance du monde contemporain.
- Construire un raisonnement personnel en organisant ses connaissances et en confrontant des points de vue.
- Formuler sa pensée et l'exprimer de manière appropriée pour prendre part à un débat d'idées.

Pour « vivre aujourd'hui », il convient de questionner le monde actuel, ses continuités et ses bouleversements, d'interroger la manière dont l'humanité s'y inscrit et s'y projette. Il convient aussi de faire preuve de recul et de saisir comment les questions les plus actuelles ont été abordées naguère comme jadis, ici comme ailleurs. En classe terminale, les élèves sont donc invités à étudier des œuvres littéraires et artistiques qui proposent des clés de compréhension de la condition humaine. Dans cette perspective, la littérature d'idées constitue une entrée privilégiée.

La lecture de textes appartenant au champ de la littérature comme à celui des sciences humaines favorise la pratique de l'écriture réflexive, qui constitue l'autre visée de l'objet d'étude. Développer à l'écrit un raisonnement, structurer sa pensée, sélectionner, hiérarchiser des connaissances, mobiliser des références, allier esprit de synthèse et développement d'une discussion forment autant de capacités essentielles.

Références

Dans la bibliographie accompagnant le programme limitatif, le professeur retient l'un des ouvrages et construit, pour l'autre séquence, un corpus de son choix. La littérature d'idées dans laquelle s'inscriront les propositions d'œuvres à étudier est entendue au sens large (essais, romans, théâtre, récits allégoriques, apologues, fables, utopies et dystopies...).

Mise en œuvre

Le traitement de l'objet d'étude s'organise autour de deux séquences. L'une s'appuie sur la lecture d'une œuvre littéraire ; l'autre porte sur l'analyse d'un groupement de textes, d'œuvres artistiques et/ou de documents de natures et de supports variés. L'ordre des séquences est laissé au choix du professeur.

Le thème proposé par le programme limitatif favorise l'approfondissement : la réflexion se construit ainsi à partir de connaissances précises, répondant à une perspective bien définie. Les deux séquences doivent rendre les élèves capables, à la fin de la classe terminale, d'appréhender des textes et des œuvres de manière réfléchie, de trier, d'organiser et de synthétiser les informations qu'ils reçoivent, de construire un raisonnement pour le confronter à celui des autres.

Les travaux d'écriture doivent permettre aux élèves d'ordonner leur pensée, de soutenir un point de vue, de le justifier par des arguments variés, de le nuancer et d'envisager des arguments contraires et, enfin, de construire l'ensemble sous forme de démonstration. Les élèves apprennent ainsi à mobiliser des connaissances, à en tirer profit, à passer de l'idée au fait comme du fait à l'idée.

Confrontés par leurs lectures aux spécificités de la littérature d'idées, les élèves apprennent à distinguer thème et thèse, à analyser la progression et la cohérence du propos, à extraire et à reformuler les idées essentielles qui jalonnent le cheminement de la réflexion et de l'argumentation du texte. La séquence tire ainsi profit des interactions entre lecture et écriture.

Ces activités privilégient l'étude de certaines caractéristiques du texte d'idées, telles que :

- la syntaxe (notamment les subordonnées hypothétiques et concessives, les discours, direct et indirects) ;
- les modes et modalités ;
- la cohérence textuelle, les reprises anaphoriques et l'expression des liens logiques ;
- le lexique de l'abstraction.

À ces notions grammaticales s'ajoute l'apprentissage du vocabulaire lié au thème du programme limitatif.

Progression et interdisciplinarité

Dès la classe de seconde, les élèves ont appris, dans le cadre du cours de français, à travailler en plusieurs étapes les activités d'expression et à les reprendre pour les améliorer. En classe de première, ils ont été invités à se démarquer de l'expression immédiate ou d'une expérience essentiellement personnelle pour regarder le monde au prisme d'un personnage ou de la vision d'un auteur. En classe terminale, il s'agit désormais de découvrir une littérature plus abstraite qui apprend au lecteur à comprendre d'abord le point de vue d'un autre avant d'émettre son propre avis, pour passer du registre de l'opinion à celui du jugement.

Ce travail trouve son accomplissement dans l'exercice du raisonnement, tant à l'écrit qu'à l'oral, qui réclame exigence de syntaxe, progression des idées et précision du lexique.

Le français contribue ainsi à l'enseignement du débat démocratique en enseignement moral et civique (« S'engager et débattre en démocratie autour des défis de société », classe terminale). Il peut entrer en résonance avec le programme de géographie (« Les hommes face aux changements globaux », classe terminale).

Perspective d'étude : Dire, écrire, lire le métier

La co-intervention ne cantonne pas l'apport du français à une vigilance linguistique qui relève de la responsabilité de l'ensemble des enseignements. Mais nombre d'activités d'expression

et de communication, en lien avec les enseignements professionnels, peuvent tirer bénéfice de l'expertise spécifique du professeur de français et des contenus propres à sa discipline.

Les compétences travaillées en français développent la créativité, l'imagination, la planification et l'organisation nécessaires à la conduite d'un projet. Sa restitution orale requiert de savoir présenter, expliciter et justifier une démarche : le français prend dès lors toute sa part dans le dispositif du chef-d'œuvre.

Dire et écrire le métier

Durant les deux premières années au lycée, les élèves ont produit des discours oraux de plus en plus exigeants. En classe terminale, à travers l'objet d'étude « Vivre aujourd'hui : l'humanité, le monde, les sciences et les techniques », est visée prioritairement la construction d'une pensée personnelle argumentée.

Les situations professionnelles que connaissent les élèves imposent qu'ils soient en mesure de réagir lors de l'échange, c'est-à-dire de s'adapter à l'interlocuteur, de relancer le dialogue, de préciser leur pensée. Les élèves puisent donc dans les compétences orales et écrites développées par le travail sur l'argumentation pour organiser et développer leur propos selon l'objectif qu'ils lui assignent : présenter, exposer, expliciter, convaincre, persuader... Les savoir-faire construits en français trouvent ainsi de nouveaux terrains d'expérimentation et de réalisation.

Le professeur de français montre les liens entre les démarches argumentatives mises en œuvre au sein de son enseignement disciplinaire et leur mobilisation au sein de la situation particulière que présente l'activité professionnelle. Il invite les élèves à réfléchir aux différences entre une réflexion préparée, concertée, planifiée (comme celle d'un argumentaire professionnel préparé ou d'un écrit réflexif de français) et celle qui, dans l'immédiateté des échanges, doit s'adapter et réagir aux propos de l'interlocuteur. Les analogies et différences entre démontrer et négocier, entre convaincre et persuader, sont présentées aux élèves en situation, pour les rendre plus conscients de leur discours et de leurs conduites.

Un autre domaine concerne les relations entre l'oral et l'écrit : développer à l'écrit les éléments déterminants d'une future intervention orale, prendre appui sur des paroles prononcées pour rédiger un compte rendu sont autant d'occasions de mieux interroger les zones de contact entre ces deux modes d'expression. Qui plus est, les modes actuels de communication multiplient les formes d'échange (courriels, SMS, *tweets*...), que leur rythme fait s'apparenter tantôt à des échanges épistolaires, tantôt à des interactions immédiates. L'expertise du professeur de français intervient dans ce champ pour éclairer ces modes de communication et pour expliciter les usages et les normes qui les déterminent.

Lire le métier

La littérature et les arts multiplient les représentations et réflexions sur les relations humaines : le professeur de français les mobilise en co-intervention pour mieux appréhender le contexte professionnel et la conduite à y tenir. Par exemple, toute négociation donne lieu à une variété d'échanges, de gestes et de paroles dont la littérature ne cesse de proposer, par le détour analytique qu'autorise la fiction, une meilleure compréhension.

Les liens à tisser entre enseignement général et enseignement professionnel passent aussi par l'invitation à la découverte, en lecture cursive, des livres portant sur les métiers auxquels les élèves se destinent. Après leurs représentations littéraires et artistiques envisagées en classe de première, il s'agit désormais de connaître des études et des essais sur le monde du travail et ses évolutions. Activités de lecture et construction de l'identité professionnelle cheminent de conserve dans un partage équilibré des finalités disciplinaires.